

19 MAI

Le chanteur  
Marti à Malbosc  
voir page 8

# COMMUNE DE MALBOSC



**- INFORMATIONS**

**MUNICIPALES -**

**N° 8**

**AVRIL 1979**

## Présentation

Voici donc 2 années que la nouvelle municipalité est entrée en fonction, et, avec elle, le bulletin d'informations municipales. Avec ce N° 8, vous aller prendre connaissance de nouvelles informations particulièrement importantes pour la commune.

En ce qui concerne l'information, outre les panneaux posés dans chaque village, deux panneaux vitrés tout neufs viennent d'être scellés à l'entrée de la mairie, pour remplacer les anciens, défectueux.

Bonne lecture

Votre adjoint:

MANIFACIER Jean-Paul

---

## Sommaire

- Page : 2 - Présentation  
- Sommaire  
- Réunion du conseil du 14 avril ( suite )
- 2 - Le mot du Maire  
- Etat civil de l'année 1978
- 3 - Réunion du conseil et du bureau d'aide sociale (10 mars)  
- Résultats des élections cantonales ( 1er Tour)
- 4 - Résultats des élections cantonales ( 2em Tour)  
- Modifications de la liste électorale
- 5-6-7 - Le budget 1979
- 8 - Le budget 1979 du Bureau d'Aide Sociale  
- Echos du comité des fêtes
- 9 - Réunion du conseil (14 avril)

---

## Réunion du conseil du 14 avril (suite)

Au cours de la même réunion, certains conseillers ont cru bon de demander, à nouveau, que la mairie intervienne pour leur besoins individuels.

Réponse leur a été faite:

- Il semble clair et logique à la grosse majorité des conseillers, qu'ils sont élus pour gérer les affaires de la commune, dans l'intérêt de tous, et non pour satisfaire quelques besoins personnels.

- Il a été rappelé que si certains ont accepté de figurer sur la liste d'union de la gauche pour se servir, ils se sont lourdement tromper sur notre objectif.

- Il leur a été demandé de faire un effort pour se mettre davantage au service de tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L

Le secrétaire de séance:

MANIFACIER Jean-Paul

---

Chers administrés,

La vie de la commune a poursuivi son petit bonhomme de chemin pendant les trois mois écoulés depuis le dernier bulletin . Ainsi, nous voyons les poteaux tout neufs de la déserte téléphonique, qui se dressent tous les jours, les uns après les autres dans les différentes directions . Nous pouvons raisonnablement penser que l'époque des vacances verra tout terminé . Ce sera, j'espère, la fin des pannes quasi hebdomadaires, de nos appareils qui ne marchent pas le jour où on en a le plus besoin . Ce moyen rapide de communiquer, sera ressenti agréablement par les usagers .

Je vous avez parlé dans un bulletin, d'un projet prévu, qui pourrait être intéressant pour la commune . Et bien, ce projet prenant corps, je peux vous en parler maintenant; encore faut-il être prudent car de nombreux obstacles restent à franchir . Il s'agit de la création, par un chirurgien, d'une petite clinique chirurgicale doublée d'une maternité . Son emplacement, au quartier de La Flaine à Mourèdes, dans un site agréable face au Mont Lozère et au dessus du lac, peut drainer des malades d'une partie du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche, car les autres points les plus près sont Ales, Nende et Aubenas . De plus, cela est nécessairement créateur d'emplois, donc de vie dans le pays . Personnellement je ne ménagerai pas ma peine pour en voir la création .

D'autre part, si notre projet de camping communal n'est pas encore très avancé, il n'en est pas moins vrai qu'il progresse aussi, puisque maintenant nous avons l'accord de Mademoiselle DE NEUVILLE pour la signature prochaine d'un bail intéressant . Je tiens d'ailleurs, ici, à la remercier publiquement pour sa compréhension, que devraient imiter certaines personnes de la commune .

Bien sur, toutes ces choses ne voient pas le jour d'un coup de baguette magique; c'est un travail de longue haleine qui demande à ne pas ménager des pas et de la salive, mais c'est l'avenir qu'il faut prévoir, et pour le bien de la commune et non pas pour quelques intérêts privés . Je sais bien que nous nous créons ainsi des adversaires, mais au bout du compte, peut-être un jour verront-ils que nous avons vu juste . Si, par un hasard malheureux que je ne prévois d'ailleurs pas, nos projets ne pouvaient se réaliser, nous aurions eu au moins le mérite d'avoir essayé .

Votre Maire:

GARIDEL No81

---

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1978

MARIAGE:

- Le deux septembre: - BENOIT Gérard de Castanet par  
Villefort(48)  
avec : - GARIDEL Madeleine de Mourèdes  
Malbosc (07)

DECES:

- Le 6 novembre: - CHAMBOREDON Léa Maria de Mourèdes .  
De plus, ont aussi été entérés à MALBOSC:  
- FILHOL Alfred  
- MESTRE Gaston

REUNION DU CONSEIL ( 10 mars )

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le samedi 10 mars, sous la présidence du maire .

Absent excusé: MANIFACIER Jean-Paul

Ordre du jour:

Prise en charge d'un transformateur E.D.F

Dans les années à venir 2 transformateurs E.D.F. seront nécessaires pour les besoins de la commune .

- D'une part celui de Chabannes-Les Escoussous.

- D'autre part celui de Malbosquet, qui est d'un prix bien inférieur à celui de Chabannes .

Le syndicat d'électrification du chassezac doit en prendre un à sa charge . Une proposition est faite de faire prendre en charge celui de Chabannes qui est d'un coût plus élevé .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal passe au vote à bulletin secret . Le résultat est le suivant :

Pour : 7 voix

Contre : 2 voix

Nul : 1

Le syndicat prendra donc en charge celui de Chabannes .

---

REUNION DU BUREAU D'AIDE SOCIALE ( 10 mars )

Le bureau d'aide sociale s'est réuni le samedi 10 mars pour examiner la demande de prise en charge de CHAMBOREDON Louise.

Après en avoir délibéré, le Bureau d'Aide Sociale décide de donner suite à cette demande. La prise en charge est donc accordée à CHAMBOREDON Louise.

Pour le B.A.S :

MANIFACIER François

---

RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES ( 17 et 25 mars 1979 )

1- Le 17 mars ( 1er tour )

	: Commune de	: Canton
	: MALBOSC	: des VANS
	: _____	: _____
Inscrits	: 176	: 6189
Votants	: 126	: 4450
Exprimés	: 121	: 4340
BALME (P.S)	: 34	: 508 (11,70%)
FAUCUIT (P.C)	: 31	: 1250 (28,78%)
LEFEBURE (U.D.F)	: 44	: 1382 (31,84%)
ROUX (Div.Maj)	: 12	: 1200 (27,65%)

RESULTATS DES ELECTIONS CANTONALES ( 17 et 25 mars 1979 )  
( suite )

2- Le 25 mars ( 2em tour )

	: Commune de	: Canton
	: MALBOSC	: des VANS
	: _____	
Inscrits	: 176	: 6189
Votants	: 140	: 4641
Exprimés	: 131	: 4431
FAUCUIT (P.C)	: 64	: 2213 (49,95%)
LEFEBURE (U.D.F)	: 67	: 2218 (50,05%)

3- Commentaires:

- Dans la commune la gauche progresse depuis les elections cantonales de 1973, sans toutefois atteindre le niveau des législatives de 1978 .
- Le parti socialiste passe de 26 voix à 34 voix
- Le parti communiste passe de 29 voix à 31 voix
- Les repports de voix se sont bien effectués dans la commune au sein de la gauche (à une voix près), mais les abstentionnistes du 1er tour semblent avoir plus profité à LEFEBURE ( U.D.F ) qu'à FAUCUIT ( P.C )
- Dans la commune LEFEBURE arrive en tête du 2em tour .
- Sur l'ensemble du canton, l'élection de LEFEBURE n'est acquise qu'avec 5 voix de majorité . Ce résultat permet à la droite de rester majoritaire au conseil général, (17 sieges contre 16 à la gauche)

MANIFACIER Jean-Paul

MODIFICATIONS SUR LA LISTE ELECTORALE 1979

Inscriptions nouvelles :

FACON épouse GADENNE Colette - Aubrias  
GADENNE François - Aubrias  
OZIOL Christiane - Malbosc  
BOUCHET épouse THEROND Claudine - Alès  
THEROND André - Alès  
FRANCOIS Régine - Chabannes  
BRUN Henri - Les Escoussous  
VIEULE Catherine - Les Escoussous  
SUREAU épouse MORIGAUD - Les Escoussous  
BOISSONNET Thierry - Les Escoussous  
MERAVILLES Pierre - Les Escoussous

Radiations:

CHAMBOREDON Léa Maria - décédée

Pour la commission de la liste  
électorale:

FRANCOIS Gabriel

## REUNION DU CONSEIL ( 31 Mars )

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le samedi 31 Mars sous la présidence du Maire. Absent excusé: MANIFACIER J - P

### Ordre du jour :

-Examen et vote du budget primitif 1979

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget pour 1979. Vous en trouverez le compte rendu dans les pages suivantes.

Le Maire: GARIDEL Noël

---

### I- LE BUDGET 1979

Avant de vous donner les chiffres officiels du budget, il me semble indispensable de vous donner des informations sur les différents documents financiers de la commune.

Il sont au nombre de 3 : - Le budget primitif  
- Le compte administratif  
- Le budget supplémentaire

1 - Le budget primitif: Il prévoit les dépenses et les recettes pour l'année en cours( entre autre les centimes ). Il est voté dans le courant du mois de Mars. C'est celui que vous allez trouver dans les pages qui suivent.

2 - Le compte administratif: Il enregistre au jour le jour toutes les recettes et les dépenses de la commune au cours d'une année. Il est connu définitivement vers le mois d'Août pour l'année précédente. ex: On connaîtra celui de 1978 en Août 1979.

3 - Le budget supplémentaire: Il permet, après avoir pris connaissance du compte administratif, de porter des rectificatifs au budget primitif, aussi bien en recette qu'en dépense. Le vote se réalise début septembre.

### II - LE BUDGET PRIMITIF 1979

Il est divisé en 2 parties:

1- La section de fonctionnement: Elle comporte toutes les recettes et les dépenses qui concernent la gestion courante de la commune:

- Entretien des chemins, des batiments, de l'éclairage...
- Les frais de personnel
- Le montant des centimes communaux
- La location des gîtes

.....

2- La section d'investissement: Elle comporte toutes les recettes et les dépenses de la commune qui augmentent ou diminuent son patrimoine.

- Travaux neufs: routes, adduction d'eau, ....
- Achats de matériel: mobilier, chasse-neige,....

En souhaitant que ces quelques précisions vous apportent plus de clarté, veuillez trouver ci-dessous le budget primitif 1979, en section de fonctionnement et d'investissement.

Pour la commission du budget:

MANIFACIER Jean-Paul

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - DEPENSES

1 - <u>DENREES ET FOURNITURES:</u>	
- Combustibles école, Mairie, gîtes (charbon, gaz)	: 1.600
- Fournitures scolaires	: 700
2 - <u>FRAIS DE PERSONNEL:</u>	
- Rémunération de la secrétaire	: 14.500
- Rémunération ouvrier voirie	: 3.500
- Rémunération femme de ménage	: 1.000
- Indemnité gestion du receveur	: 64
- Indemnité confection budget (Percepteur)	: 200
- Indemnité gardiennage église (Mr le curé)	: 350
- Indemnité fossoyeur	: 1.000
- Charges sociales	: 7.500
3 - <u>IMPOTS ET TAXES:</u>	
- Impôts fonciers de la commune	: 750
- Taxe sur le fond national d'adduction d'eau	: 400
4 - <u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS:</u>	
- Entretien des bâtiments communaux	: 3.540
- Entretien des chemins communaux	: 27.000
- Entretien de matériel	: 2.000
- Acquisition de petit matériel	: 2.000
- Electricité (bâtiments et éclairage public)	: 3.800
- Primes d'assurances	: 2.000
5 - <u>PARTICIPATION ET CONTINGENTS:</u>	
- Contingent pour dépenses d'aide sociales	: 5.094
- Cotisations municipales	: 18
- Service incendie (pompiers des Vans)	: 684
- Syndicat du personnel communal	: 16
- C.E.G des Vans	: 100
- Cotisation aux gîtes de France	: 400
- Ordures ménagères	: 3.800
- Emprunts syndicat du chassezac	: 682
- Cotisation syndicat du chassezac	: 343
6 - <u>SUBVENTIONS:</u>	
- Bureau d'Aide Sociale	: 800
- Société de chasse	: 140
- Comité des fêtes	: 70
7 - <u>FRAIS DE GESTION GENERALE:</u>	
- Frais de transport de la secrétaire	: 3.000
- Fournitures de bureau	: 1.500
- Documentation générale	: 130
- Frais des P.et T.(Postes d'abonnements public)	: 6.000
- Indemnité de fonction du Maire	: 8.500
- Indemnité de fonction des 3 adjoints	: 8.500
- Dépenses imprévues	: 2,74
8 - <u>FRAIS FINANCIERS:</u>	
- Remboursement des intérêts des emprunts	: 29.826,63
- Frais pour opérations financières	: 500
9 - <u>PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	: 11.541,26
10 - <u>TOTAL DES DEPENSES:</u>	: 153.551,63

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - RECETTES

1 - <u>PRODUITS DE L'EXPLOITATION:</u>	
- Vente d'eau	: 6.700
- Taxes funéraires	: 600
2 - <u>PRODUITS DOMANIAUX:</u>	
- Location des gîtes	: 12.000
- Concessions sur les cimetières	: 600
3 - <u>PRODUITS FINANCIERS:</u>	
- Annuité du Département pour le chemin d'Abeau	: 1.238,63
- Produit des cabines téléphoniques	: 5.000
4 - <u>RECOUVREMENT - SUBVENTIONS:</u>	
- Fond scolaire	: 100
- Participation département	: 14.085
5 - <u>VERSEMENT REPRESENTATIF DE LA TAXE SUR LES SALAIRES</u>	
- Attribution de garantie (dotation forfaitaire)	: 34.021
- Dotation potentiel fiscal	: 10.413
- Impôts sur les ménages	: 9.259
- Dotation petites communes	: 12.848
6 - <u>IMPOTS INDIRECTS:</u>	
- Attribution sur les permis de chasser	: 370
- Taxes additionnelles aux droits de mutation	: 6.167
- Licences des débits de boissons	: 30
7 - <u>CONTRIBUTIONS DIRECTES:</u>	
- Produit des centimes (impôts locaux)	: 39.620
8 - <u>TOTAL DES RECETTES:</u>	: 153.551,63

SECTION D'INVESTISSEMENT

I - RECETTES

- Subvention du département pour mobilier gîtes	: 9.500
- Prélèvement sur les recettes de fonctionnement	: 11.541,26
- Recouvrement des créances à long terme	: 11.455,21
- Fond de compensation de T.V.A	: 2.220

Total des recettes : 34.716,47

II - DEPENSES

- Remboursement des emprunts (capital)	: 18.616,47
- Achat étrave chasse neige	: 6.100
- Mobilier gîtes	: 10.000

Total des dépenses : 34.716,47

REMARQUES:

- L'augmentation des impôts locaux sera de 10% pour l'année 1979, ce qui correspond en gros à l'augmentation du coût de la vie.
- En ce qui concerne les emprunts de la commune, un seul emprunt nouveau vient s'ajouter au tableau publié dans le bulletin n°4 (avril 78). Il s'agit d'un emprunt de 50.000 F pour l'adduction d'eau du village d'Aubrias. Son remboursement annuel sera de 5.930,95 F sur 15 ans. Le total des remboursements pour 1979 sera donc:
  - Remboursement des intérêts: 29.826,63
  - Remboursement du capital: 18.616,47
  - total: 48.443,10

REUNION DU BUREAU D'AIDE SOCIALE (31 Mars)

Le bureau d'aide sociale s'est réuni le samedi 31 Mars.

Ordre du jour:

- Budget 1979

Après en avoir délibéré, les membres du B.A.S votent le budget pour l'année 1979. Le montant du budget sera consacré à l'organisation du repas des personnes âgées en décembre 1979.

Voici les chiffres.

I - RECETTES:

- Concessions cimetièrre	:	300
- Subvention commune	:	800
- Quêtes:	:	200
Total	:	<u>1300</u>

II - DEPENSES:

- Charges sociales	:	10
- Repas personnes âgées	:	1.290
Total	:	<u>1.300</u>

Pour le B.A.S: DURAND René

"Echos du comité des fêtes"

MARTI le 19 Mai à MALBOSC

Etre animateur au sein du comité des fêtes de MALBOSC, n'est pas chose simple. Nous venons tous nous en rendre compte au travers des obstacles que nous force à contourner une minorité de la population villageoise .

Aco raï,manhac,caminarem!

C'est ainsi que le spectacle Claude MARTI, le 19 mai, n'aura pas lieu dans l'église de MALBOSC; mais il aura lieu, et c'est bien là le plus important, pour nous, membres du comité des fêtes, dont notre but s'il faut le rappeler, est d'animer la vie de la commune et pour vous, habitants de la commune et des environs qui à chaque manifestation avez montré votre intérêt et votre soutien à nos réalisations .

MARTI et ses musiciens viennent à MALBOSC le 19 mai,

Pourquoi MARTI ? Le connaissez-vous ?

Certes la renommée du chanteur occitan n'est plus à faire, hier vedette de l'olympia, grand prix du disque de l'académie Charles CROS et instituteur à COUFFOULENS dans l'aude, c'est tout le paradoxe de Claude MARTI . IL a porté la chanson occitane dans toute l'Europe, et percé depuis longtemps la sphère régionaliste . Troubadour contemporain, il chante la région et l'amour, " Un païs qui ne veut pas mourir" Auteur compositeur il a enregistré une douzaine de 33 tours, écrit deux livres, dont un roman "caminarem" avec Jean Pierre CHABROL et un recueil de poésie paru chez SEGHERS .

MARTI à MALBOSC ce sera donc beaucoup plus qu'une manifestation culturelle, ce sera aussi une action pour la sauvegarde de notre région qui crève . C'est le chantre d'une certaine liberté : Celle de vivre dans sa région et d'y décider . IL se veut le porteur d'une idée de masse qui est celle de la liberté d'OC mais qui rejoint toutes les libertés .

Nous espérons que tous feront un accueil chaleureux à MARTI; venez nombreux, pour votre joie et pour que vive notre commune, nostre païs .

En prélude à la soirée, le samedi après-midi, nous organisons un grand concours de pétanque en triplettes doté de 300 Francs de prix plus les mises .

Pour le comité des fêtes :

DURAND Pierre

## REUNION DU CONSEIL(1. Avril)

Le conseil municipal s'est réuni le samedi 14 Avril à 16h sous la présidence du maire . Absents excusés: CHAMBOREDON André, FRANCOIS Gabriel, THEURET René :

Ordre du jour: Projet d'installation d'une usine .

### I- Projet d'installation d'une usine:

Monsieur le Maire nous fait part d'une lettre reçue récemment, qui fait état de la demande d'un industriel de la région Parisienne qui cherche à installer dans la région une petite usine de production textile;(20 personnes environ). Il désire avoir une installation au bord de l'eau pour produire lui-même son électricité, dans un local de 1000 m<sup>2</sup> construit ou à construire .

Après en avoir discuté, le conseil municipal donne un avis favorable, pour une telle réalisation . Il demande au maire, avant toute demande, de contacter l'intéressé pour qu'il vienne voir sur place si, dans la commune, un emplacement lui paraît propice .

Le principal problème est de trouver un débit d'eau suffisant, été comme hiver, pour alimenter la turbine .

### II- Projet d'installation d'une clinique:

Au cours des vacances d'été 1978 , un ami de Monsieur DUPONT de Malbosquet, chirurgien, fait part à celui-ci, de son intention de créer une clinique dans la région . Aussi Monsieur DUPONT lui propose : " Pourquoi pas la commune de MALBOSC ? "

Au cours de la réunion du conseil, Monsieur DUPONT vient faire le compte-rendu des démarches entreprises pour l'installation de cette clinique sur la commune de MALBOSC .

Août 1978 : Visite de Monsieur COLLOT (le chirurgien) à Malbosquet . Il décide d'aller trouver l'adjoint MANIFACIER Jean-Paul, pour lui soumettre le projet, et rechercher l'endroit le plus propice pour l'éventuelle installation de cette clinique . Avec Monsieur DUPONT, ils font le tour de la commune, voient plusieurs emplacements possibles, après quoi ils portent leur choix sur un terrain situé à Mourèdes (à la Plaine): La vue est agréable, le terrain est à peu près plat, mais surtout Mourèdes a de l'eau à volonté .

Septembre et Octobre 1978: Les contacts sont pris par Monsieur DUPONT , avec Monsieur GARIDEL André (propriétaire du terrain) pour l'achat de la parcelle . Les discussions étant bien avancées, Monsieur DUPONT met Monsieur le Maire au courant du projet . Tout de suite il donne son total appui au projet, mais là encore, on évite d'en parler . C'est pour cela que dans "Le mot du Maire" du bulletin N° 6 vous avez trouvé : "...Ce projet n'est bien sur qu'un projet et beaucoup d'obstacles peuvent l'en empêcher, c'est pourquoi je ne vous le divulgue pas encore ...."

- Le terrain est maintenant acheté par Monsieur COLLOT .  
- Après différentes péripéties administratives, il semble que le projet soit en bonne voie . Mais il faut maintenant l'appui des Maires et des conseils municipaux de Malbosc et des communes environnantes .

- C'est pour cela que le projet est dévoilé aujourd'hui 14 Avril au conseil municipal tout entier.

- Dans les prochains bulletins, nous vous tiendrons au courant de l'évolution du projet . Actuellement il est prévu 15 lits de chirurgie et 15 lits de maternité .

MANIFACIER Jean-Paul  
secrétaire de séance